

Conservation et développement dans le Parc National du Belezma (Wilaya de Batna, Algérie)

Résumé

Le Parc National du Belezma est un carrefour biogéographique, à la croisée des influences nord méditerranéenne subhumide et subtropicale aride. C'est aussi le lieu des derniers vestiges de forêts de l'espèce *Cedrus atlantica* face au grand désert du Sahara. Ces formations végétales sont des terrains de parcours privilégiés des populations locales environnantes.

Cette situation devient une contrainte sérieuse à la protection des ressources naturelles et pose des difficultés supplémentaires à la gestion. Afin de desserrer la pression sur ces ressources, l'administration a initié des projets de développement agricoles au profit des communautés locales en périphérie de cet espace. Les résultats et l'impact de cette stratégie de développement sur la protection du Parc et l'amélioration des conditions de vie des populations sont analysés et discutés, en suggérant la nécessité d'impliquer les populations dans la protection du patrimoine naturel.

M. SAHLI

Département de
l'Aménagement
du Territoire
Université Mentouri
Constantine (Algérie)

ملخص

تعتبر الحظيرة الوطنية لبلازمة ملتقى طرق جغرافي حيوي تحت مؤثرات الشمال المتوسطي الشبه الرطب والمؤثرات المدارية القاحلة. فهي أيضا مكان يمثل آخر الأثار للغابات من النوع الأرز الأطلسي أمام الصحراء الكبرى. فهذه التشكلات النباتية مجال لرعي قوافل السكان المحليين المجاورين.

أصبحت هذه الوضعية عائقا قويا لحماية الموارد الطبيعية وتطرح مشاكل إضافية للتسيير، ولهذا اتخذت الإدارة مشاريع التنمية الفلاحية لصالح العشائر المحلية المجاورة للحظيرة حتى تفصل من الضغط على هذه الموارد.

لقد تم تحليل ومناقشة نتائج استراتيجية التنمية لحماية الطبيعة مع اقتراح ضرورة إشراك السكان في حماية التراث الطبيعي.

En Algérie, la protection de la nature est devenue une préoccupation des pouvoirs publics depuis une vingtaine d'années avec la création, entre 1983 et 1984, de huit parcs nationaux situés essentiellement sur des massifs montagneux du Nord du pays. En effet, ces territoires se distinguent par l'importance d'un patrimoine naturel renfermant les derniers vestiges de forêts méditerranéennes, marquées par une emprise humaine séculaire des plus fortes. Les fonctions attribués aux parcs nationaux remettent en cause les droits d'usage, parfois très anciens et souvent antinomiques avec les objectifs des parcs. La fonction de conservation n'est-elle pas en contradiction avec le mode de vie des populations traditionnellement dépendantes des ressources naturelles? Cette dichotomie est la source de l'essentiel des problèmes posés par la gestion de ces espaces. Le parc national du Belezma offre un exemple type de cette problématique. Quelle est la démarche utilisée par les gestionnaires pour essayer de résoudre cette

contradiction ? Quels enseignements peut-on tirer de la conduite de développement mise en œuvre par l'administration ? Peut-on associer les populations résidentes à la protection de la nature ?

IMPORTANCE ET ORIGINALITE DU PARC NATIONAL DU BELEZMA

Les Monts du BELEZMA, sont situés à 35° de Latitude Nord de part et d'autre du longitude 6° Est (cf. carte de localisation). Ils se présentent comme une série de petits massifs coincés entre les Monts du HODNA à l'Ouest et le massif des AURES au Sud-Est, tandis que au Nord-Ouest et au Sud-Ouest ils surplombent les plaines de MEROUANA et la vallée de BATNA. Sur le plan administratif, ce territoire chevauche huit communes appartenant à la wilaya de Batna: Merouana, Seriana, Oued El Ma, Hidoussa, Djerma, Fesdis, Oued Chaaba et Batna.

Les particularités de la situation géographique et la singularité de ses relations avec les massifs voisins font du parc national du Belezma un maillon original de la chaîne atlasique formant une zone de contact avec le massif de l'Aurès et les monts du Hodna à portée de vue par dessus les vallées qu'ils côtoient.

Les monts du Belezma se prolongent jusqu'au centre de l'Algérie par les Monts du Hodna et le djebel Maadid en rejoignant les massifs des Bibans (Portes de Fer). Ces massifs montagneux constituent la ligne de partage des eaux entre les bassins telliens du nord et les bassins sahariens du Sud. Les liaisons biologiques par les crêtes et les cols sont à l'origine de la répartition des espèces animales et végétales. Par sa position, c'est aussi un carrefour biogéographique, entre les massifs de l'Aurès à l'Est, les monts du Hodna à l'Ouest, les Hautes Plaines Constantinoises au Nord et les massifs de l'Atlas saharien au Sud.

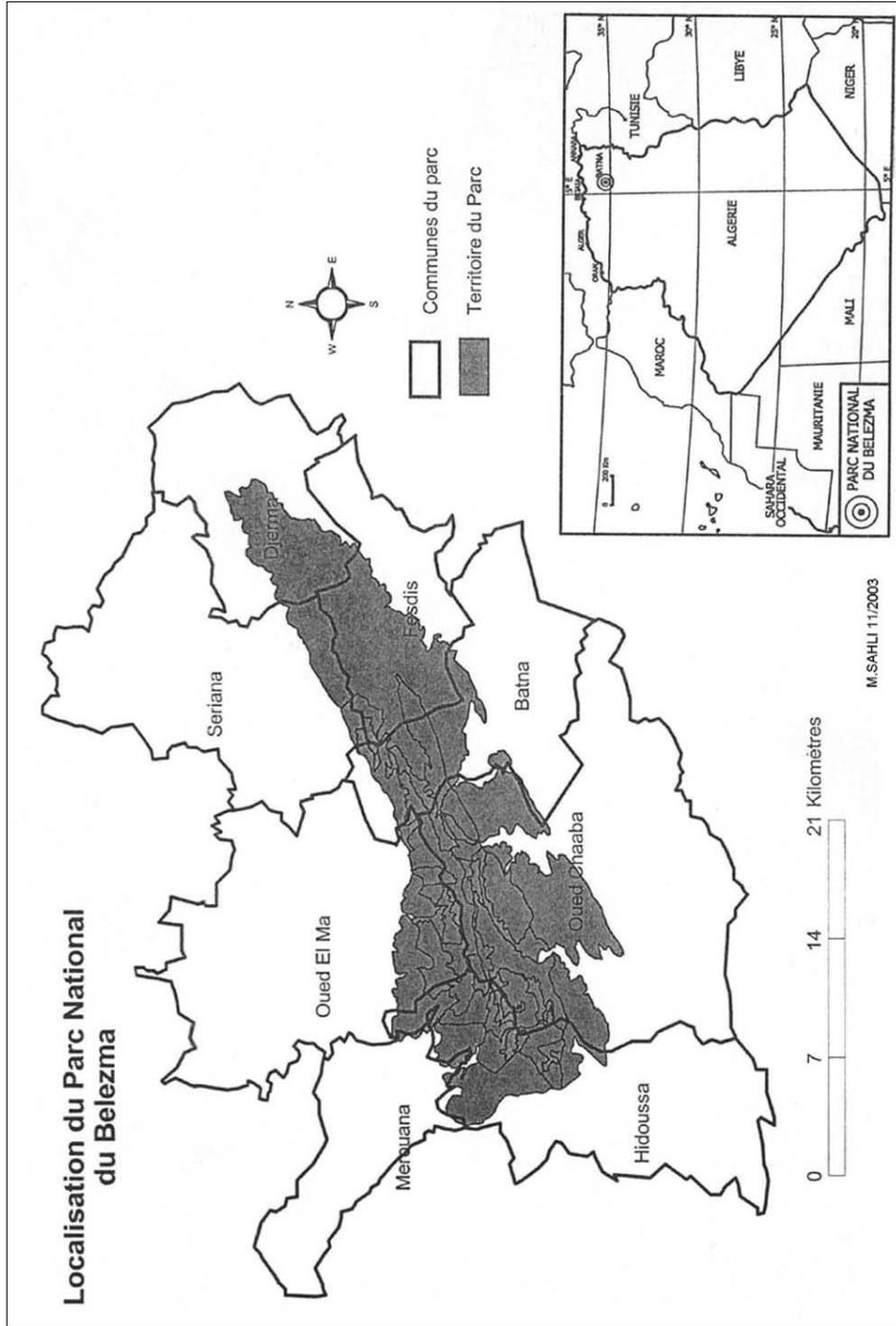
Ces montagnes représentent non seulement des voies de communications pour les hommes mais aussi des axes de migrations facilitant le déplacement et la dispersion de la flore et la faune septentrionale des montagnes du nord de l'Algérie.

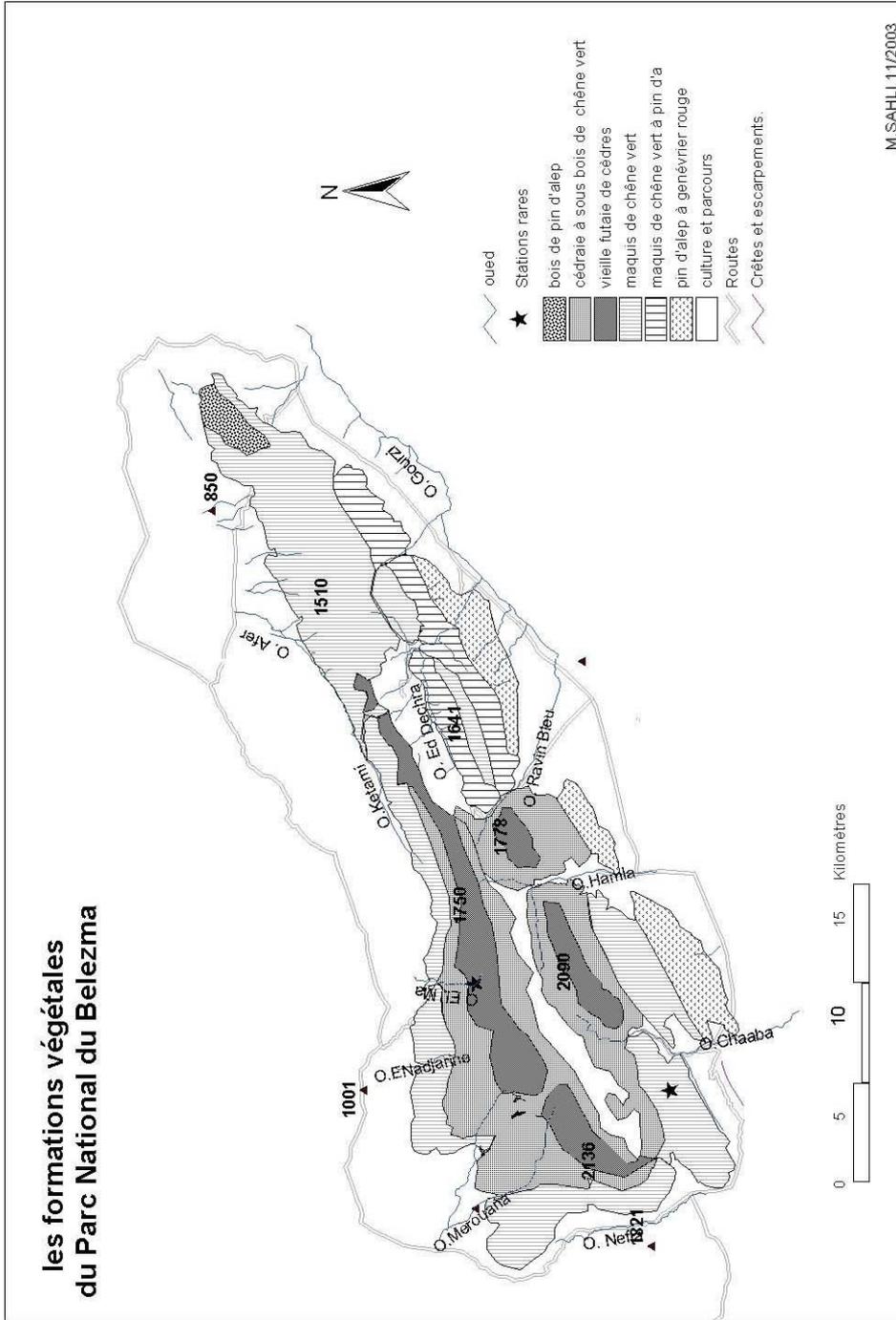
Situé à la croisée des massifs sahariens et telliens, le parc joue le rôle de réservoir biologique favorable à la dispersion et à la migration des espèces, de régulation des équilibres naturels et de producteur de ressources économiques et sociales.

La proximité des vastes étendues d'espaces forestiers des massifs de l'Aurès est un atout supplémentaire pour assurer le maintien de la diversité biologique du Belezma.

De toutes les formations forestières de l'Atlas saharien du nord est algérien, seules les cédraies et les pinèdes constituent de véritables peuplement de belles forêts, le reste des couverts végétaux n'étant que des maquis ou garrigues plus ou moins arborés. En effet, c'est dans l'Aurès-Belezma que l'on retrouve les plus vastes étendues de forêts de cèdres du pays (13 000 ha) ainsi que la pinède la plus vaste du pays, Beni Melloul : 80 000 ha d'un seul tenant (FAO, 1971 ALG. 15). La superficie totale occupée par les cédraies du massif de l'Aurès est de 8000 ha morcelés en quatre forêts : forêt du Chelia, de Ouled Yacoub, de Sgag et des Ouled Fedhala. Mais c'est sur le massif du Belezma que l'on trouve, d'un seul tenant, une cèdraie de près de 5000 ha. Cependant, dans ces zones le cèdre est à la limite méridionale de son aire de répartition, sous un climat semi aride à subhumide d'altitude où le total moyen de pluie ne dépasse que rarement 800 mm par an.

Aujourd'hui, les massifs forestiers du BELEZMA (voir carte des formations végétales au PNB) se présentent en grande partie sous forme de lambeaux de forêts





délabrés, entourés de maquis ou garrigues de chênes verts ou de genévriers. Les deux tiers des surfaces boisées sont constitués par ces derniers types de formations végétales, stades d'une régression de la forêt, et indice de dégradation très avancée. Actuellement, cette espèce a un pouvoir d'expansion quasi nul en raison d'une régénération naturelle difficile et capricieuse. Cette essence connaît actuellement une mortalité élevée sur de vastes espaces dans le Belezma et l'Aurès à cause du dépérissement. On peut dire, sans risque de se tromper, qu'elle est en régression. De vastes surfaces de forêt se sont desséchées sur pied la décennie 1991–2000 affectant les versants méridionaux externes. Sa régression ne tiendrait pas uniquement aux attaques d'un insecte xylophage découvert en 1982 (*Thaumetopoea bonjiani*) dans les forêts du Belezma, mais aussi à l'homme et ses troupeaux.

C'est ce qui explique pourquoi il est très important que cette essence bénéficie d'une protection des plus strictes non seulement sur les monts Belezma mais aussi sur l'ensemble de l'Aurès.

LA DIFFICILE EQUATION CONSERVATION /DEVELOPPEMENT

La loi de la protection de l'environnement de 1983 (loi n°83/03 du 05/02/1983), en instituant les parcs nationaux devenus espaces réservés à la protection de la nature et territoire de récréation, a limité les droits d'accès aux forêts (pacage, collecte de bois, glandée...) des populations locales dont le mode de vie est encore étroitement attaché aux ressources naturelles du parc.

Les attributions accordées au parc national du Belezma sont-elles antinomiques avec l'utilisation traditionnelle de ses ressources ? Autrement dit, ces nouvelles fonctions risquent-elles de compromettre l'avenir de la protection de la nature ? En limitant les droits d'accès aux forêts (par exemple le pacage en forêt, la collecte de bois...), de nouvelles fractures sociales prennent forme. Les sources de conflits avec les populations locales deviennent de sérieuses contraintes à la protection de cet espace et engendrent des difficultés supplémentaires à sa gestion.

Cette réalité a obligé l'administration à mettre en place de nouveaux modes de gestion respectueux de la nature et du mode de vie des habitants. Trois questions importantes se posent aux gestionnaires du Parc : Comment promouvoir de nouvelles formes de conciliation entre les objectifs essentiels du parc et les formes traditionnelles d'utilisation des terres ? Comment concilier entre les besoins et intérêts des populations locales et la réalisation des objectifs de conservation du patrimoine naturel ? Comment les impliquer dans la gestion du patrimoine naturel ?

La viabilité des initiatives de protection de la nature demeure fortement liée aux moyens dont sont pourvus les établissements concernés; à la nature des relations qu'elles entretiennent avec les différents acteurs du développement et aux mécanismes de consultations et d'insertion des populations dans le processus de gestion des ressources naturelles. Par conséquent, une stratégie destinée à encourager une démarche pluraliste visant à associer le couple conservation-développement doit tenir compte de cette réalité pour atteindre les objectifs fixés.

LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Lors de la dernière décennie des années 2000, il était devenu difficile de travailler au cœur du Parc en raison des problèmes posés par l'insécurité. Cela a été l'occasion

pour l'administration de se concentrer sur la périphérie du Parc et de mener une politique de développement dont la priorité est l'homme, premier utilisateur des ressources naturelles.

Afin d'alléger la pression des populations autochtones et de leur troupeau sur les ressources naturelles protégées, l'administration du Parc a lancé de nombreux micro-projets de développement agricole à leur profit. La forme de programmation de ces activités traduit une prise de conscience aiguë de l'administration du rôle joué par la population autochtone dans l'utilisation des ressources naturelles du parc.

Les projets de développement concernent essentiellement :

- * La généralisation de l'arboriculture et de l'apiculture à toutes les communautés rurales.
- * Les travaux de protection des terres et d'amélioration foncière.

La reconduite annuelle depuis une dizaine d'année de ces activités indiquent que les objectifs programmés ont atteint un niveau de réussite jugé encourageant (cf. tableau).

L'arboriculture sur les communes du Parc National du Belezma

	1987	1988	89/90	1992	1996	98/99	total
Plants	3980	7001	7850	10275	3566	10600	43272
Bénéficiaires	68	69	124	184	190	297	932

Source : Plan de gestion du Parc National du Belezma, 2001.

Les opérations réalisées au profit des communautés rurales visent à les détourner progressivement, sur le long terme, de l'utilisation des terres protégées en leur offrant de nouvelles alternatives et en diminuant leur dépendance vis-à-vis du Parc. Quand il s'agit de bénéficier sans aucune contrepartie de plants fruitiers, de ruches ou d'autres services, les populations rurales adhèrent facilement à cette approche.

Ces opérations contribuent en effet à améliorer les conditions de vie des communautés rurales en diversifiant leurs sources de revenus. Les sollicitations de ce type de projets sont de plus en plus pressantes de leur part. Sur le terrain apparaissent de nouvelles pratiques agricoles plus rentables que les pratiques traditionnelles mais nécessitant un plus grand volume de travail et de nouvelles formes de qualification.

Afin de cultiver la relation de confiance qui s'est établie entre les communautés rurales et le personnel du parc, l'administration propose de nouvelle forme d'aide afin d'assurer une meilleure rentabilité, une plus grande optimisation des investissements, et permettre une plus grande efficacité des programmes engagés. Les services offerts concernent les aspects techniques dans la conduite des vergers, les soins culturaux, la vulgarisation, l'introduction de variétés à haut rendement ou des variétés tardives dans les régions de montagne pour remédier au problème des gelées

COMMENTAIRES ET DISCUSSION DE LA DEMARCHE

Les résultats

Malgré les mauvaises conditions de sécurité dans ces zones les dix dernières années, les résultats de cette démarche ont eu un impact jugé très satisfaisant par les

gestionnaires du Parc national.

Les satisfactions portent sur plusieurs aspects :

* Bien qu'en terme de surface cela représente moins de 1% de la surface agricole utile concernée, par contre, l'impact sur les communautés rurales est très significatif, dans la mesure où cela a touché plus d'un millier de chef de ménages ruraux entre les différents programmes. Rien que pour le programme arboriculture, il y a eu 932 bénéficiaires dont 297 pour l'année 1998/1999. La distribution des ruchers concerne plus de 107 chefs de familles (Laabed A. 2001).

* Par ailleurs, la majorité des vergers connaissent un taux de réussite élevé : l'administration du Parc avance un taux de réussite de l'arboriculture de 80%. La performance est encore meilleure dans la commune de montagne de Hidoussa (voir photo 1 et 2, arboriculture à Nefla).

* Un autre aspect concerne l'impact sur les conditions de vie des communautés rurales. Il est nettement visible sur le terrain même s'il n'a pas encore été mesuré. Les conditions de vie se sont nettement améliorées à la suite de la commercialisation des premières productions de vergers. Les changements observés portent sur le type d'habitat. On est passé de maisons couvertes en tôles de zinc ou en chaume de diss (*Ampelodesma mauritanica*) à un habitat en dur avec étage et terrasse accessible. Les commerces qui se multiplient et se diversifient sont un indice de l'apparition de nouveaux besoins chez les communautés bénéficiaires de ce programme. L'extension des vergers se fait sur les fonds propres des propriétaires, ainsi que le creusement de puits équipés de motopompes. Mieux encore, on observe le déclenchement d'un processus d'auto développement chez les paysans. La réussite de certains les encourage à se lancer dans l'arboriculture fruitière. ...tels sont les indices visibles des changements positifs observés.

Cette démarche, qui accapare les efforts depuis des années, commence à donner ses fruits. Ces différents projets ont fini par avoir un impact positif sur l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines du parc. Les empiétements sur la forêt ont sensiblement diminué, mis à part les prélèvements faits sur le chêne vert et le genévrier oxcède en hiver pour se chauffer ou alimenter le bétail et sur lesquels l'administration ferme les yeux compte tenu des conditions climatiques de montagnes très rigoureuses en cette saison. La réussite des plantations de vergers a encouragé le Parc à reconduire et généraliser ce programme à l'ensemble des communautés rurales du parc.

L'impact du développement

Plusieurs questions méritent d'être posées quant aux effets de cette approche sur les communautés rurales et sur la protection du Parc.

* La protection des écosystèmes est la première des fonctions du Parc. C'est pour cela que la première question à poser est : quel est l'impact de ces projets sur la protection des ressources naturelles ? Y a t il une remontée biologique des écosystèmes menacés, tel celui de la cédraie ?

* Ces programmes financés par l'administration ont-ils permis un plus grand engagement des populations riveraines et une plus grande responsabilisation dans les opérations de protection du patrimoine naturel ?



Au premier plan, arboriculture dans la plaine de Nefla. Au deuxième plan, sur le versant nord du Draa Tazemat, cédraie desséchée. Photo M.Sahli. 07/2003.



Noyers géants et abricotiers à R'Haouet, périmètre d'intervention du Parc National du Belezma. Photo M.Sahli, 07/2003.

Bien que l'on n'ait pas encore quantifié l'impact de ces projets, des observations qualitatives ont pu être faites et des conclusions peuvent en être tirées.

* Si, pour l'administration, ce type de développement, que l'on peut qualifier de forme de protection indirecte, a un impact sur les communautés rurales, nous ne connaissons pas encore son réel effet, ni sur le pacage dans le Parc, ni sur la conservation des ressources naturelles. Il a certainement permis de créer de nouvelles pratiques agricoles avec le consentement des communautés, d'instaurer une relation de confiance mutuelle relative entre elles et le Parc qui les a aidé à améliorer leurs conditions de vie. Les aides octroyées par le PNB leur ont permis de diversifier leurs ressources, tout en diminuant leur dépendance vis à vis des produits de l'élevage. Mais si les conditions d'insécurité ont beaucoup dissuadé les communautés rurales de compter sur le pacage dans le Parc et ont donné un répit aux écosystèmes, cela ne veut pas dire qu'elles ont pour autant abandonné totalement l'élevage en forêt.

La démarche de développement

Le plus significatif dans la démarche du Parc provient du réseau de relations tissées avec plusieurs acteurs locaux qui ont des rôles distincts mais complémentaires dans le développement

Pour toute action sur le Parc, ses techniciens sont devenus les interlocuteurs incontournables des Collectivités Locales et des différents services techniques de la Wilaya (Direction de l'agriculture, Conservation des forêts...) en raison de leur implication dans les différents programmes de développement et des multiples fonctions qui leur sont conférées par la réglementation. Ils sont fréquemment sollicités par les associations culturelles et scientifiques ayant tissé des liens étroits et suivis avec eux. Les contacts quotidiens lors des différentes activités auprès des communautés rurales (programmes de développement, suivi et vulgarisation, sensibilisation à la protection de la nature des élèves des collèges et lycées...) leur ont permis de gagner leur confiance en devenant leurs partenaires privilégiés. Des liens personnalisés sont apparus créant un climat de confiance réciproque et de collaborations fructueuses entre cette Institution de l'Etat et la population, en facilitant le brassage des idées et la construction de relations durables.

Cette approche, basée sur ce que certains spécialistes nomment le "capital social" (Putman, 1993), a permis de créer une synergie à l'intérieur de la société rurale; elle est à la base de la réussite du programme de développement.

Cependant, cette forme de développement apparaît comme une aide à sens unique, un développement descendant, conçu et essentiellement réalisé par l'administration. En effet, quand on s'intéresse de près à ces opérations, l'on ne voit pas la contrepartie des populations autochtones dans la conservation du patrimoine naturel. Les relations avec l'administration sont informelles et non codifiées puisqu'il n'y a aucun contrat liant les deux parties. Il n'y a aucun engagement de la part des communautés rurales, par exemple, à diminuer les effectifs de leur cheptel, à participer à la protection des cédraines ou à entretenir des ouvrages de DRS en contrepartie des aides fournies par l'administration. L'analyse des statistiques concernant l'évolution des effectifs de troupeaux montre une certaine stabilité sur la totalité des communes du Parc et traduit l'attachement des populations rurales à cette activité.

Par ailleurs, si aujourd'hui l'amélioration des conditions de vie due à l'arboriculture fruitière contribue à diminuer indirectement la pression sur la forêt et donner une meilleure protection des ressources naturelles, une augmentation de la population ou la chute des prix du marché des fruits pourraient à court terme inverser le processus et nous faire revenir à la case départ.

Si la finalité de ces projets est clairement définie, par contre, il n'est pas tenu compte des interactions aux différentes échelles et avec les différents intervenants auprès des communautés rurales. Nous ne savons pas quelles sont les articulations avec le développement entrepris par les collectivités locales (communes et wilaya).

L'on peut se poser la question suivante : les responsables du Parc auront-ils toujours les moyens de prendre en charge ces activités ? N'est il pas venu le moment de chercher une démarche impliquant entièrement les communautés à se prendre en charge.

La culture et l'entretien des relations sociales et professionnelles construits par le Parc faciliteraient une gestion participative réelle des acteurs sociaux " garantissant entre eux un partage équitable des fonctions, droits et responsabilités de gestion d'un territoire, d'une zone ou d'un ensemble donné de ressources naturelles " (G. Borrini – Feyerabend *et al.*, 2001).

Les connaissances méthodologiques et les expériences nationales et internationales devraient inspirer la mise en œuvre des différents programmes, associant communauté et administration dans le domaine de la gestion des ressources naturelles.

La nécessité d'une capitalisation des programmes de développement et des techniques de gestion participatives des ressources naturelles, à travers des ateliers de travail, est fondamentale pour améliorer l'efficacité des projets entrepris dans le Parc National.

CONCLUSION

La protection de la nature, par le développement des communautés rurales résidentes, est un processus long et laborieux. Il consiste à instaurer une relation de confiance et de respect mutuel entre celles-ci et les acteurs institutionnels pour en faire des agents réels dans la protection de la nature. Cette démarche montre à l'évidence la nécessité d'approfondir la réflexion sur la manière d'élargir l'expérience, d'impliquer méthodiquement et plus efficacement les communautés rurales à une gestion participative à long terme des ressources naturelles. Les moyens dont est pourvu le Parc et la qualité des relations entretenues avec les autres acteurs de ce territoire (communautés, associations et institutions) sont les fondements de tout programme de développement. Une bonne démarche auprès des communautés rurales consiste à renforcer par des projets, les capacités des franges marginalisées, tout en établissant des relations entre les différents acteurs. Elle permet une plus grande responsabilisation de l'ensemble des participants, et l'assurance d'une plus grande efficacité du développement tout en garantissant une meilleure protection des ressources naturelles.

Cependant, on ne peut baser la croissance du Parc et de sa périphérie que sur les seules ressources agro-pastorales. Dans ce type d'environnement caractérisé par des contraintes physiques sévères, la diversification des sources de revenus des communautés rurales est la seule alternative pour diminuer la dépendance des ressources naturelles. Dans cet esprit, le potentiel paysager et le patrimoine naturel et

culturel offrent des options intéressantes dans le domaine du tourisme de nature dans des conditions normales de sécurité. Ce domaine d'activité, inexploré dans cette région, offre des opportunités de revenus importants, pouvant améliorer le niveau de vie des populations locales tout en diminuant les pressions sur les écosystèmes protégés.

Bibliographie

- ❑ Borrini-Feyerabend G. & al., 2000, " Co-management of Natural Resource" IUCN, Gland, 95p.
- ❑ Evans P. 1996, " State-society synergy. Government and social capital in development" International and Area Studies, Berkeley, Californie, Etats-Unis.
- ❑ F.A.O. 1971 ; Aménagement et développement forestier, projet ALG.15. Rapport technique 1/1, études générales. Rome, 97 p.
- ❑ Laabed A., 2001, Plan de gestion du Parc National du Belezma. Rapport multigraphié. Batna. 14p.
- ❑ Lazarev G., Arab M., 2001, Développement local et communautés rurales - Approches et instruments pour une dynamique de concertation. Edition Karthala Paris 349p.
- ❑ Sahli M., 2002, « Le recul des forêts en Méditerranée : le cas des monts du Belezma (Algérie) ». Annales volume V, pp. 65-79. Publication du laboratoire d'Etudes et de Recherches Maghreb-Méditerranée. Université Mentouri-Constantine. ❑